

# *Thierry Piras*

*Acheminement à l'acte du penser*

**« Renoncement comme semblant »**



**Février 2017**

Thierry Piras - Psychanalyste  
Article publié dans le cadre du Cercle En-Passe analytique-L'École.  
[www.enpasseanalytique.com](http://www.enpasseanalytique.com)

Le renoncement semble faire école dans l'Hindouisme et le Bouddhisme, quant à une démarche certes incertaine, mais toujours recherchée, d'une libération des contingences matérielles de ce monde. Il fut aussi la recherche, pour ne pas parler de quête, dans le monachisme et l'herméneutique chrétiens. Comme dans une volonté d'une certaine vision de libération des déterministes matériels, l'homme religieux, le poète aussi tentèrent et tentent encore de chercher par un relatif abandon des possessions et de divers liens sociaux, d'atteindre un absolu. Rompre avec ce qui est ou ce qui semble en être d'un réel de l'autre, pour avancer vers un réel à soi, souvent clairsemé des doutes de vérités, de vertus, pour s'en adjoindre même d'une croyance en la pureté essentielle. L'individu du renoncement, c'est-à-dire celui ou celle qui ferait allégeance à l'acte de renoncer, en livre de lui dans ce qu'il marque l'alternance aux mécaniques de l'avant et de l'après. Comme la saisine à un instant, le renoncement crève la bulle de la linéarité du temps pour en accomplir une fulgurance de rupture. Si le renoncement marque et semble ordonner la rupture, ou du moins l'image de la dite rupture, il n'en borne pas moins une nouvelle image celle de la limite. L'avant et l'après encadrent bien cet instant, non plus seulement d'un présent, mais de la décision, de la détermination de l'individu à produire et souvent nommer ce qui fait et devrait faire acte de renoncement pour lui. Il conviendrait d'élucider, au delà du semblant de l'évidence de ce fait de renoncer, ce qui dans l'ordre de la représentation de l'individu au monde marquerait son positionnement quant à un en-soi. La particule « de » marque dans le renoncement ce mouvement de retour en arrière. Ainsi non plus seulement la manifestation de ce quelque chose qui stopperait, mais d'un balancier à venir ou revenir vers un ce qui fut. N'y aurait-il pas alors la trace d'une aspiration vertueuse à ce qui aurait pu être de l'ordre de la non-perversité. Comme dans l'image fantasmatique de la pureté originale de l'enfant, le renoncement serait en quelque sorte le chemin de retour vers un paradis ou le Paradis biblique, celui d'une grâce non entachée des perversités du temps et des civilisations. Le renoncement marquerait-il ainsi non un choix évident d'un après, mais la détermination, non immédiatement consciente d'ailleurs, d'un avant libre de toute corruption? Cette idée d'un moi, à rechercher dans ce qui n'appartient pas au passé de l'individu, mais ferait lit d'un mythe fondateur. Quelque soit la nature du renoncement, celui-ci semble marquer la rupture, au delà du temps réel pour un réel du temps, celui du désir d'absolu du sujet de l'acte de renonciation. Mais renoncer (1) nous donne aussi l'idée d'une rupture avec ce qui était. Point de contradiction avec ce qui a déjà été posé plus haut. Rompre, marque le processus d'une remise en cause de l'avant plus postérieur, lui, à ce mythe paradisiaque. Mais c'est avant tout dans

le champ de la limite que se joue le processus de renoncement. La rupture modifie la linéarité d'un processus à venir pour un autre processus et certainement ainsi, une nouvelle linéarité. La présentation d'un devenir, celui d'avant le renoncement, se modifie. L'après renoncement instaure de nouvelles limites, plus au moins explicites, mais induites non plus seulement par le nouveau projet et ce quelqu'il soit, mais par le sujet de l'acte de renoncer lui-même. La lecture du renoncement devra faire détour par compréhension des axes de représentation du sujet, quant à l'avenir et à ce qui serait de l'ordre d'un dévoilement de son désir. Si le renoncement semble bien être une démarche volontaire et par conséquent relevée du conscient, les justifications, l'origine de ce mouvement sont à rechercher dans le quantum de l'économie psychique. Mais qui est donc cet individu, qui à un moment de son existence, en vient à nommer une rupture du terme de renoncement? Serait-ce lui, dans ce sens où il prend décision de modifier une trajectoire, la sienne? Du moins celle de ses représentations, quant à sa place au monde. Certains religieux ou mystiques revendiquent le renoncement comme forme ultime du détachement des contingences matérielles, dont la possession et le pouvoir. Ils marquent par ce terme, leur volonté de ne plus dépendre, des biens de consommation par exemple.

Mais par la seule possession de leur bol à nourriture, ils continueront de dépendre de la générosité des autres. Le renoncement ne se fait pas dans la rupture à l'autre, mais bien dans une certaine affirmation d'une vertu qu'ils pourraient obtenir du seul fait de ce renoncement. Mais alors, ils ne renoncent pas à satisfaire à leur attente de vérité ou de vertu, quand ce n'est pas la pureté ou la supériorité face aux autres. S'agit-il donc d'une rupture, dans le sens d'une opposition avec un après perçu différemment ou bien d'une distanciation avec le monde de l'autre au vu d'une certaine représentation du sujet sur lui-même, sa place son rôle vis-à-vis du monde et des autres? Dans ce sens, le renoncement serait une rupture avec une mèmeté, pour une priorité donnée à une altérité consentie comme relevant d'une certaine toute-puissance. Le renoncement ne deviendrait-il pas ainsi le vecteur d'une certaine dérive narcissique? Pas tant par le nouveau choix de représentation, que par la nature même de cette représentation comme révélateur de ce qui en est du sujet. Dans le cadre d'un changement de repère aux limites, l'individu se recentre comme existant, au détriment du seul énoncé de ce qui serait. Il n'est bien entendu pas de mon propos d'émettre un quelconque avis sur la justesse de tel ou tel renoncement. Mais de prendre en considération l'acte de renoncer, tant comme l'affirmation d'un mouvement chez le sujet, en ce qui concerne sa propre représentation qu'il peut avoir de lui-même, que comme mouvement autre face au paradigme temporel. Si le temps du choix marque une rupture avec l'indécision, l'errance ou le doute, le

positionnement dans le renoncement n'en prive pas pour autant l'individu de se positionner comme sujet d'une certaine angoisse à l'être. Que ce soit le renoncement à des engagements, qu'il s'agisse de la fin d'un couple, d'un exercice professionnel, d'une attitude face au monde des autres, comme la générosité, ou le partage, cette éradication de ce qui fut n'en réduit pas pour autant l'individu comme propagateur de sens à lui. La finalité de l'acte de renoncer, si elle pose l'individu le plus souvent dans un autre paradigme de vie, le qualifie tout autant pour un nouvel examen de ce qu'il est comme étant de l'être. La fonction d'étant au monde ne se modifie guère en fonction du seul critère réactionnel qu'est le renoncement. Certes, il se présente ou s'identifie par les autres comme ayant effectué les processus liés à, tel ou tel renoncement, observé par de nouvelles conduites, de nouveaux positionnements au monde. Mais en réalité, il demeure identique à ce qu'il fut; seule la dimension d'une extériorité a pu se modifier. Il en est toujours de l'être au monde. Prenons l'exemple de l'alcoolique qui au nom d'une quelconque motivation, en vient au renoncement de la dépendance et opte pour une abstinence partielle ou totale. Certes, il peut cesser progressivement de boire, il peut connaître un arrêt de la détérioration de ses fonctions biologiques et physiologiques, il peut connaître aussi une tout autre posture sociale. Mais au sein de certaines associations d'entraide, il continuera de se présenter comme : « bonjour je suis un alcoolique ».

L'acte de renoncement, ne modifierait en rien, l'acte du langage. L'essentiel, au delà de la dépendance et ce quelque soit sa nature et sa forme, est instaurée du fait de langage qui situe toujours l'individu dans l'essentiel, à savoir, être un parlant. Il boit, il fume, il s'adonne au jeu, au sexe, de façon compulsive, ou bien encore il renonce, il n'en demeure pas moins ce qu'il n'a jamais cessé de manifester, un existant, un parlant. Alors, au delà de conditions d'hygiène de vie et d'intégration sociale, pourquoi le renoncement devrait-il nous amener à une quelconque démarche du penser? Se perdrait-il dans son réel déterminant, celui d'être au monde? Se verrait-il pourvu de nouveaux qualifiants au terme de cet acte de nomination qu'est le renoncement? Quelle est cette chose qui serait à dévoiler derrière le dévoilement? Serait-ce uniquement la chose du langage ou celle d'un semblant de surface quant à l'image renvoyée par les sens qui qualifierait cette opération de renoncement. Je renonce, tu renonces, il renonce, etc - ce verbe en se conjuguant dans l'apparence d'une action plus ou moins déterminante, mais toujours à la saveur d'une volonté conséquente, se voudrait clore toute incitation à une maïeutique plus élaborée. Le dire de renoncement, ne serait-il pas en fait le leurre, le mystificateur, du moins dans la langue, d'une impossibilité à se dire dans le réel de l'être? Comme l'individu ne peut renoncer, de fait à ce qu'il est, il bâtit alors une construction mentale et sociale

donnant les signes apparents d'un quelque chose qui ne serait plus ou un quelque chose qui rendrait place. Le deux en place du un, le mot en place d'un autre, la langue en place d'une autre ne peuvent corrompre à l'analyse ce qui n'est autre que du rapport du parlant à la toute-puissance. Je renonce à ceci ou à cela; je vais mener désormais une autre vie. Mais passé la mystification des jeux de miroir des apparences, dans cet après, dans cet au delà d'une rupture, je ne demeure pas moins ce que je n'ai cessé d'être, l'objet du jeu des désirs, l'objet de la jouissance, l'objet du langage. Dans le cadre de l'expérience analytique, l'analysant se situant dans le champ d'un dire à venir, peut s'amener à prononcer ce prédicat de renoncement, cet énoncé, le plus souvent énoncé avec force, comme dans un vouloir d'identification, d'une recherche de reconnaissance pour ce qu'il aurait pu faire ou obtenir. Il a renoncé à telle ou telle contrainte, à telle ou telle dimension de sa vie, volontairement ou involontairement, mais toujours le besoin de le communiquer à l'autre se fait sentir et même ressentir. Comme si le renoncement ne pouvait prendre toute sa place de valeur de rédemption qu'offerte sur l'autel d'une appropriation de l'autre, toujours attendue et espérée. Il dit le renoncement, mais le plus souvent il ne peut dire l'angoisse à ne pas incarner ce « pourfendeur » d'impuissance, qu'il aimerait devenir à ses propres yeux et à ceux de l'autre qu'il redoute ou aspire dans les mailles complexes de son désir dévorant. Paré du verbe du renoncement, comme autant de sâdhu montrant le spectacle de son désir d'illumination dans une représentation extérieure qui le qualifie comme tel aux yeux des autres. Ne serait-il alors ce sage, que parce qu'il se pare des attributs extérieurs visibles d'une fonction, celle de la représentation? Il est le renoncement, mais n'en est-il pas toujours de l'angoisse à être? Si l'habit ne fait pas le moine, le mode du paraître n'en fait pas moins l'expression d'une volonté de se démarquer, de sembler autre à l'autre de ce qui en serait d'un à-soi.

La limite du renoncement ou la limite au renoncement demeure, semble-t-il, la limite même de l'individu dans sa confrontation à l'image de l'idéal du moi et à sa gestion fantasmée de l'impuissance. Le renoncement comme un dire, se positionne ainsi comme la tentative d'acclimatation d'une angoisse toujours prompte à surgir au détour des plus belles formes de semblant.

(1) Dictionnaire historique de la langue française - A Rey 2016